Liminaire du 9 janvier 2024
à 14h

Madame la présidente,

En ce début d'année le PLF 2024 prévoit une suppression nette de 200 ETP à la DGFIP. Ce nouveau coup de rabot sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire. C'en est une de trop pour la DGFIP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques.

À la DSFIPE, aucune évolution des effectifs n'est prévu. Sur le papier notre direction compte 175 ETP. Combien sont-ils réellement pourvus ? La stabilité des effectifs, sur le papier, ne résout pas le problème de l'attractivité de notre direction. Le recrutement dans l'administration est un enjeu national qui et d'autant plus prégnant à la DSFIPE. Quelles solutions envisagez-vous pour répondre à cet enjeu ?
Depuis un an, avec l'inter-syndical, nous militons pour l'attribution d'une prime assimilée centrale. Pour cette nouvelle année, nous espérons une réponse dans les meilleurs délais à notre revendication.

Concernant les travaux avec le changement des sols, l'impact le plus important pour les services se fait avec la pose du réagréage. Cette opération est banalisée sur une journée, a priori un vendredi pour chaque étage. Pour le rez-de-chaussé bas une solution a été donnée en permettant au service PC d'utiliser les bureaux du deuxième étage. Quelles solutions ont été envisagées pour les autres étages (délocalisation des services, congé, télétravail, autorisation d'absence...) ? Pour le cas du rez-de-chaussé haut, les travaux de ce couloir vont impacter l'ensemble du bâtiment. En effet, nous passons tous par ce couloir pour entrer et sortir. L'escalier côté parking sera-t-il opérationnel pour permettre la sortie de l'ensemble des agentes et agents via le parking y compris ceux qui ne sont pas motorisés ? Si ce n'est pas le cas, ce jour-là, tout le bâtiment devra-t-il être vide ?

Pour finir avec les traditionnelles bonnes résolutions, pour 2024 pouvons-nous avoir un planning semestriel prévisionnel des instances et groupe de travail à venir ?